

Délibération n° 2023/ 48
Décision modificative n° 1 Budget Communal

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt - trois
le 27 novembre à dix-neuf heures
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Serge
NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 novembre 2023

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MME DELUCHE,
CIBERT, MM. BONNAUD, CRUCHET, PASCAL.

ABSENTS : MM. LEURS, REBEYRAT, MME GIRAUD.

Mme CIBERT Catherine a été élue secrétaire.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 : BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'opérer des ouvertures et des virements de crédits en vue de réajuster le budget primitif Commune :

Un tableau récapitulatif est présenté, pour approbation au Conseil.

SECTION FONCTIONNEMENT				
Article	Libellé	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits	
6042	Achat de prestations de service	695.00 €		Entrées piscine école
6188	Autres frais divers		695.00 €	
62871	Remb frais collect rattachement		2 390.00 €	Redevance OM 2023
6413	Personnel non titulaire		2 586.00 €	Régul. BP
64168	Autres emplois d'insertion		600.00 €	Service civique
6811/042	Opération d'ordre de transfert entre sections- Dotation aux amortissements		113.00 €	Régul. BP
678	Autres charges exceptionnelles		1 897.00 €	Remb. dotat.inflation
		695.00 €	8 281.00 €	
777/042	Opérations d'ordre de transfert entre sections- Quote part des subv. d'invest transf.		4.00 €	Régul. BP
7023	Red. occupation domaine public		133.00 €	Régul. BP
70845	Mise à dispo personnel – aux communes membres du GFP		1 449.00 €	Remb. salaire Adj. Techn – jeudis Val d'Issoire
70846	Mise à dipo personnel – au GFP de rattachement		2 000.00 €	Remb. salaires à la CCHLeM
7473	Départements		4 000.00 €	Subv. Départ GRVC 2022 – 3 ^{ème} tranche
		/	7 586.00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Article	Libellé	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits	
139158/040	Opération d'ordre en transfert entre sections - Subventions d'équipement		4.00 €	Réglul BP
2315/0312	Immobilisations en cours		1 450.00 €	Extinction nocturne EP
		/	1 454.00 €	
28183/040	Opération d'ordre de transfert entre sections Amort. Matériel informatique		113.00 €	
1323/0308	Subvention		3 600.00 €	Subv CD appart RDC 4 av Beauséjour
1323/0310	Subvention		10 000.00 €	Subv CD remplacement EP
1323/0311	Subvention		3 690.00 €	Subv CD remplac chaudière école
1341/0308	Subvention		4 287.00 €	DETR- Rempl. Chaudière école
1341/0311	Subvention		6 794.00 €	DETR appart RDC
13258/0312	Subventions d'équipement non transférables		535.00 €	Extinction EP Nocturne- subv. SEHV
1641	Emprunt	27 565.00 €		
		27 565.00 €	29 019.00 €	
	Solde	26 870.00 €	26870.00 €	

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la décision modificative n° 1 au budget Communal suivant le tableau présenté
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.
Transmis à la Sous-Préfecture
Publié le 29 novembre 2023

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 28 novembre 2023

Le Maire
Serge NOUGIER

